



# PROJET EDUCATIF 2020/2024



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS  
ADOLESCENTS 10 -17 ans



Mixage  
Café

Espace de vie sociale

3 Rue de l'Eglise  
38160 ST VERAND  
04 76 38 82 19



[mixage-cafe@saint-verand-38.fr](mailto:mixage-cafe@saint-verand-38.fr)

<http://mixagecafe.wixsite.com/ccas>

# Préambule

L'adolescence est une période clé qui va fortement influencer sur l'adulte de demain. Ce moment de construction, de dépassement de soi se conjugue souvent avec des doutes, une situation de mal-être, des attitudes de provocation et de mise en danger.

Les collectivités ont un rôle primordial à jouer au côté des parents pour apporter des réponses aux besoins spécifiques des adolescents, en proposant des espaces d'accueil adaptés.

La Commune de Saint Vérand est particulièrement sensibilisée à la question de l'enfance, de la jeunesse, des liens sociaux et à la place de chacun dans la cité.

Un centre de loisirs Zébulon fonctionne depuis longtemps au sein de la commune et accueille les 3-11 ans.

L'espace de vie sociale Mixage Café permet de développer d'autres accueils à destination des habitants de tout âge, en lien avec leurs besoins, d'impliquer chacun dans son environnement et de favoriser le montage de projets.

Les adolescents sont très présents dans la structure et prennent plaisir à mener des actions où toutes les générations se côtoient. Ils sont également très demandeurs de temps d'animations spécifiques à leur tranche d'âge.

Le CCAS de la commune, qui porte la structure Mixage Café, souhaite répondre à ce besoin et mettre en place un accueil adolescents, dans le respect des valeurs et des objectifs qu'il défend : le pouvoir d'agir, la valorisation des atouts, la citoyenneté, la mixité, la laïcité, la solidarité et l'accès à tous.

Le développement du pouvoir d'agir des jeunes constitue les prémices d'une vie d'adulte réussie, permettant l'ouverture sur le monde, sur des choix de vie éclairés, sur une capacité à innover et à envisager le futur en tant qu'acteur : une posture qui permet d'évincer le sentiment d'impuissance et de fatalité.

Voici donc le projet éducatif de l'accueil collectif de mineurs qui traduit les engagements et les valeurs éducatives du MixAge Café.

Le 19/04/2020  
C.MULLER  
Adjointe Action sociale

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>STATUT ET VOCATION</b>	<b>4</b>
	1-1 Collectivité territoriale	
	1-2 Responsables du projet éducatif	
	1-3 Statut de l'organisateur	
	1-4 Vocation de l'organisateur	
	1-5 Implantation de l'accueil collectif pour mineurs	
<b>2</b>	<b>LE CONTEXTE TERRITORIAL</b>	<b>5</b>
	2-1 Présentation synthétique du territoire	
	2-2 La jeunesse sur le Territoire	
	2-3 La commune de SAINT VERAND	
<b>3</b>	<b>MIXAGE CAFE</b>	<b>8</b>
	3-1 Présentation de la structure	
	3-2 La place des jeunes dans la structure	
	3-3 La vocation de l'accueil	
	3-4 Les axes du projet social	
<b>4</b>	<b>NOS INTENTIONS EDUCATIVES</b>	<b>11</b>
	<b>LE FONCTIONNEMENT ET LES MOYENS</b>	<b>12</b>
<b>5</b>	5-1 L'accueil des jeunes et des familles	
	5-2 L'organisation des temps d'accueil	
	5-3 L'équipe d'animation	
	5-4 Les partenaires	
	5-5 Les locaux	
	5-6 Les inscriptions et les tarifs	
	5-7 Les déplacements	
	5-8 Le budget	
<b>6</b>	<b>LA MISE EN OEUVRE ET L'EVALUATION</b>	<b>20</b>
	6-1 La mise en oeuvre	
	6-2 Une volonté de démarche participative	
	6-3 L'évaluation	

# 1 – STATUT ET VOCATION

## 1-1 Collectivité territoriale CCAS de SAINT-VERAND

## 1-2 Responsables du Projet éducatif

Fonction	Nom, prénom, téléphone	Adresse postale et courriel
Président du CCAS	EYSSARD Bernard 04 76 38 11 05	ccas@saint-verand-38.fr
Correspondant(e) du PE	MULLER Claude, Vice Présidente CCAS 06 47 47 93 56	c.muller74@orange.fr
Autre responsable	Directeur ACM 04 76 38 82 19	mixage-cafe@saint-verand-38.fr

## 1-3 Statut de l'organisateur

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public communal dont la présence est de droit sur chaque commune. Il a la mission « d'animer une action générale de prévention et de développement local dans la commune, en lien avec les institutions publiques, privées et les associations ». Il dispose d'une personnalité morale de droit public, d'un conseil d'administration et d'un budget autonome. Son Conseil d'administration est composé de 9 membres :

Le Maire,  
Président du  
CCAS

4 membres élus  
conseillers  
municipaux

4 membres nommés  
pour leurs  
compétences

Insertion,  
lutte contre les exclusions,  
famille,  
séniors,  
handicap.

## 1-4 Vocation de l'organisateur

Le Centre communal d'action sociale mène une action sociale évolutive, capable de s'adapter aux besoins des habitants, il est l'instrument de la politique sociale de la commune. Il a la possibilité de développer diverses actions tant individuelles que collectives. Pour mener à bien ses missions et mettre en cohérence les besoins avec les réponses, le CCAS est tenu par décret du 6 Mai 1995 du code de l'action sociale et des familles de procéder à une analyse de besoins sociaux, au minimum dans l'année civile qui suit le renouvellement général des conseils municipaux.

## 1-5 Lieu d'implantation de l'ACM

Mixage Café, Espace de vie sociale, 3 rue de l'Eglise 38160 SAINT VERAND 04 76 38 82 19

Mail : [mixage-cafe@saint-verand-38.fr](mailto:mixage-cafe@saint-verand-38.fr)

Site : <http://mixagecafe.wixsite.com/ccas>

# 2– LE CONTEXTE TERRITORIAL

## 2-1 Présentation synthétique du Territoire

Source INSEE 2015 , CAF 2016, MSA 2016, documents SMVIC, Maison de l'emploi, Portrait social 2016 Département de l'Isère, vieillissement et territoire 2019

La communauté de communes, « Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté » ou SMVIC, est une collectivité de 45 000 habitants implantés sur 47 communes. Le paysage est rural. Les terres agricoles et les forêts recouvrent respectivement 53% et 41% de la surface.

Le Territoire se caractérise par une identité industrielle forte et diversifiée, l'industrie concentre 25% des salariés, contre 18% en Isère. Le Sud Grésivaudan présente un pourcentage d'emplois non qualifiés supérieur à la moyenne iséroise et nationale (60% d'ouvriers et d'employés contre 53% en moyenne en France). Le pourcentage d'emplois qualifiés (nombre de cadres et professions intermédiaires) reste peu important (27% contre 37% en moyenne en France).

### Une population peu concentrée

2 habitants sur 3 résident dans les petits villages ; les 3 principales communes (St Marcellin, Vinay, Chatte) accueillent les principaux services à destination de la population.

### Une population vieillissante

L'indice de vieillesse est le troisième plus élevé du Département après la Mathésine et le Trièves. La part des 15/29 ans décroît (13,8% contre 18,7% en Isère) alors que celle des plus de 60 ans augmente et dépasse la moyenne de l'Isère (26% contre 22% en Isère), élément caractéristique d'une zone rurale.

### Une population moins scolarisée et moins diplômée :

Si les effectifs scolaires sont en progression, la population reste moins scolarisée, avec des jeunes quittant le système scolaire assez tôt. Seuls 35% des 18/25ans sont encore scolarisés, contre 56 % en Isère.

En conséquence, la population sortie du système scolaire est moins diplômée que sur le département. Le tiers n'a pas été au-delà du Brevet des collèges (Isère 29%) et 26% ont un niveau CAP ou BEP (Isère 23%).

### Un niveau de revenus bas

Le niveau de revenus des habitants est plutôt bas, 20000€ (contre 21400€ en Isère), inférieur de 3000 à celui de la région.

Le nombre de foyers allocataires du RSA est en légère diminution (600 allocataires) concentrés sur les communes de Saint Marcellin et de Pont en Royans. Le nombre d'allocataires percevant La prime d'activité est en augmentation.

### Des difficultés de déplacements

Les déplacements à l'intérieur du Territoire sont complexes, en raison d'une absence de transports en commun en dehors de la ligne car et train Vinay -St Marcellin.

## 2-2 La Jeunesse sur le Territoire Sud Grésivaudan

(source CAF 2016 –Rapport d'activité Mission locale 2018)

### Le Contexte

Le Territoire Sud Grésivaudan compte en 2016, 2910 adolescents âgés de 12 à 18 ans (source CAF 2016). On rentre plus tôt dans la vie active dans le Sud Grésivaudan (24% des 15-20 ans sont actifs contre 15% dans le bassin grenoblois). On y fait également moins d'études : seul un jeune sur 10 âgé de 20 à 25 ans est étudiant (contre 1 sur 2 dans le bassin grenoblois).

Le Territoire compte une forte évolution des jeunes demandeurs d'emploi de niveau V et VI, équivalent au niveau 3<sup>ème</sup>. Le taux de demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans (+ 29,3%) est supérieur à celui du département qui connaît une baisse (-10,9%) et de la région (-3,9%).

Parmi ces jeunes : 53,3% sont des hommes, 31% de niveau IV, équivalent au niveau bac, ce taux reste plus important par rapport à l'Isère ou Rhône Alpes.

### La politique Jeunesse du Territoire

Jusqu'en 2017, le territoire accueillait peu de structures municipales ou intercommunales en direction de la jeunesse : une offre embryonnaire pour un public difficile à capter.

Cette politique jeunesse est apparue comme un véritable enjeu du développement territorial et de l'attractivité du Sud Grésivaudan lors de la fusion des 3 ex intercommunalités et grâce à la très forte mobilisation des élus.

Les pratiques souvent intercommunales des jeunes tendent à placer les intercommunalités comme des acteurs incontournables en matière de réflexion, de coordination des actions et de mutualisation des ressources et des moyens.

Cependant, l'échelle communale, celle de la proximité, reste indispensable. L'ambition de la Communauté de communes est d'assurer la cohérence et la complémentarité des services, mais également de propo-

ser des réponses de proximité. Elle met en réseau les acteurs des différents Accueils collectifs de mineurs pour améliorer leur formation et renforcer l'efficacité et l'efficience des réponses aux habitants. Elle est très sensible à un accueil de qualité à destination des parents et des jeunes. Elle favorise l'organisation des ACM avec comme finalités :

- Concourir à la construction de la personnalité de l'enfant et au développement de son estime de soi.
- Vivre la coopération, prendre des initiatives pour rendre les jeunes acteurs.
- Promouvoir le partage et la solidarité, l'ouverture d'esprit et le multiculturel.
- Favoriser l'accès à tous, dans le respect des différences
- Renforcer l'éducation à l'environnement et au développement durable.

### 2-4 Les équipements et les services Etablissements :

7 établissements scolaires accueillent les adolescents sur le Territoire : 4 collèges (Saint Marcellin, Vinay, Chatte, Pont en Royans) ; 1 lycée à Saint Marcellin ; 1 MFR à Chatte ; 1 lycée professionnel LETP Bellevue à Saint Marcellin. Parmi ces établissements, 4 d'entre eux proposent un internat (Collège de Pont en Royans, LETP, Lycée, MFR.)

#### Accueil adolescents :

Des accueils adolescents intercommunaux, communaux ou associatifs sont aujourd'hui (depuis 2017), implantés sur le Territoire :

- Saint Marcellin, Vinay, Pont en Royans : présence de 3 Accueils intercommunaux 11-17 ans
- Saint Marcellin: 1 accueil communal Activ'jeunes ;
- Chatte : 1 accueil associatif 12-17 ans.
- Saint Vérand : 1 accueil adolescent 10-17ans au Mixage Café.
- Saint Marcellin, Vinay : Point Information Jeunesse intercommunal



# 3 – LA STRUCTURE

## MixAge Café

### 3-1 Présentation

#### Son origine

Le Mixage Café est agréé espace de vie sociale par la CAF depuis Janvier 2019. Il est porté par le CCAS de la Commune.

Mise en place depuis Avril 2016, cette structure tire son origine d'une analyse de besoins sociaux réalisée en 2015 par le CCAS dans le cadre de ses obligations réglementaires. Une réactualisation en 2018 affine cette analyse.

En 2015, L'enquête réalisée auprès de toute la population met en lumière des besoins collectifs en matière de :

→ Convivialité, animations et liens sociaux intergénérationnels entre les habitants

→ Prise en compte des besoins adolescents ( ceux-ci ont reçu un questionnaire spécifique transmis par la commission enfance jeunesse)

Elle fait également état de situations de grands isolements, notamment pour les personnes seniors mais également pour les parents d'enfants non scolarisés. Au delà de ces besoins relevés, les habitants expriment fortement le souhait d'être acteurs, impliqués dans la vie locale et porteurs de projets.

#### Sa mise en oeuvre

Dès Juin 2015, un travail autour d'un projet global d'animation s'engage avec les habitants volontaires, les membres du CCAS, les élus, les adolescents et leurs parents, qui permet d'envisager un espace susceptible d'accueillir des rencontres/actions intergénérationnelles.

#### Son Fonctionnement

Le Mixage Café est ouvert à tous (de 0 à 90 ans et plus) du lundi au Vendredi en après midi. C'est un lieu polyvalent de rencontres, d'animations et de créations qui a vocation de mixer les générations. Sans inscription, ni condition d'âge et de résidence, il s'adresse à l'ensemble des habitants du Sud Grésivaudan. On y trouve un espace convivial, des jeux et des ateliers divers : manuels, artistiques, culinaires, cognitifs, numériques, sportifs, jardins partagés principalement animés par des bénévoles etc... On y vient pour faire une pause, boire un café, un thé ou un sirop, pour se retrouver, se rencontrer, monter des projets.

Pour répondre à un besoin spécifique ou à des problématiques propres à une tranche d'âge, d'autres animations sont proposées : ateliers pour des retraités, forum RSA, rencontres entre adolescents. Ces moments ne prennent tout leur sens dans le projet du Mixage Café qu'en articulation avec les activités intergénérationnelles.

#### Un lieu participatif

Même si les salariés sont présents pendant les périodes d'ouverture du Mixage Café et principalement chargés d'accompagner les projets des habitants, une grande place est donnée aux bénévoles et aux usagers.

Fondée sur un fonctionnement participatif, cette structure permet à chacun de « mettre la main à la pâte » et de participer comme il le souhaite.

Alors que certains habitants se proposent de partager leurs passions ou leurs savoir-faire en animant des ateliers, d'autres effectuent des petits travaux d'entretien ou passent derrière le bar pour préparer le café.

Un conseil de maison, composé d'usagers, de bénévoles, d'adolescents, de parents, des salariés et d'élus, se réunit mensuellement pour débattre autour du fonctionnement et des animations.

## 3-2 La place des jeunes au sein de la structure

Des animations spécifiques sont proposées aux adolescents de 11 à 16 ans le Vendredi soir et pendant certaines vacances scolaires. Ils fréquentent également les temps d'accueil intergénérationnels et participent aux animations tout public.

**Exemples d'Actions spécifiques mises en place avec les adolescents :**

**Cafés gourmands pendant les vacances scolaires :** Les cafés gourmands sont mis en place à l'EVS pour permettre aux personnes très âgées de sortir de l'isolement et de passer une après-midi conviviale. Pendant les vacances, Les jeunes se proposent pour l'accueil, la préparation du gouter et l'animation.

### **Soirées**

#### **intergénérationnelles :**

Des soirées à thèmes réunissant toutes les tranches d'âge.

**Chantier participatif :** construction du local ados 2017-2018. A leur demande, la commune et le CCAS proposent un chantier participatif, sous la tutelle de l'association Aplomb pour une construction écologique : les ados sont associés à toutes les phases du projet : plans, demandes de subvention, mise en œuvre. Accompagnés par des retraités, ils intègrent les ateliers et travaillent de concert avec les bénévoles et les professionnels :

création d'adobes, dalle hérisson, isolation paille, enduits en terre, aménagement. (au total une vingtaine d'adolescents).

**Conseil de maison :** 2 adolescents sont représentants des adolescents au sein du conseil de maison, font des propositions, votent, donnent leur avis sur les projets et le fonctionnement quotidien de la structure.

**Courts métrages :** des courts métrages sont réalisés et joués par les adolescents en partenariat avec l'animateur référent de la communauté de communes.

### **Festival de musique 2018**

A l'initiative des adolescents, un festival de Musique est organisé qui réunit environ 700 personnes. Les adolescents participent à toutes les étapes du projet : organisation générale, contacts artistes, demandes sponsors, décoration, mise en place.

**Game-Show :** organisé sur la Commune de st Marcelin, les adolescents du MixAge Café tiennent la buvette.

**Les p'tits coups de main de l'été** les ados se rendent chez les personnes âgées pour rendre des services (rangement, nettoyage, etc)

**Philo Ados /Parents :** Des temps d'échanges autour de thèmes choisis par les adolescents sont proposés, associant les parents dans la réflexion ).

### **Des projets partenariaux**

Les animateurs du Mixage Café travaillent avec le service du PIJ de la Communauté de communes, et montent des projets/actions ensemble. Ces projets permettent aux adolescents de participer à des animations intercommunales et d'être en lien avec d'autres groupes d'adolescents. Des soirées sont organisées en commun avec les animateurs jeunesse du Territoire et les adolescents. exemple).

**Tablettes solidaires :** les adolescents animent des après-midis à destination des séniors : initiations à l'utilisation de tablettes numériques

**Chantiers d'été 2016-2017-2018 :** Des chantiers au service de la collectivité (10 adolescents de 11 à 15 ans) peinture, nettoyage de la Cumanie, rangement des tables après la vogue, nettoyage de la cure, débroussaillage...Ils sont accompagnés dans ces missions par les employés communaux, des bénévoles, des élus et leurs animateurs.

## 3-3 La vocation de l'accueil

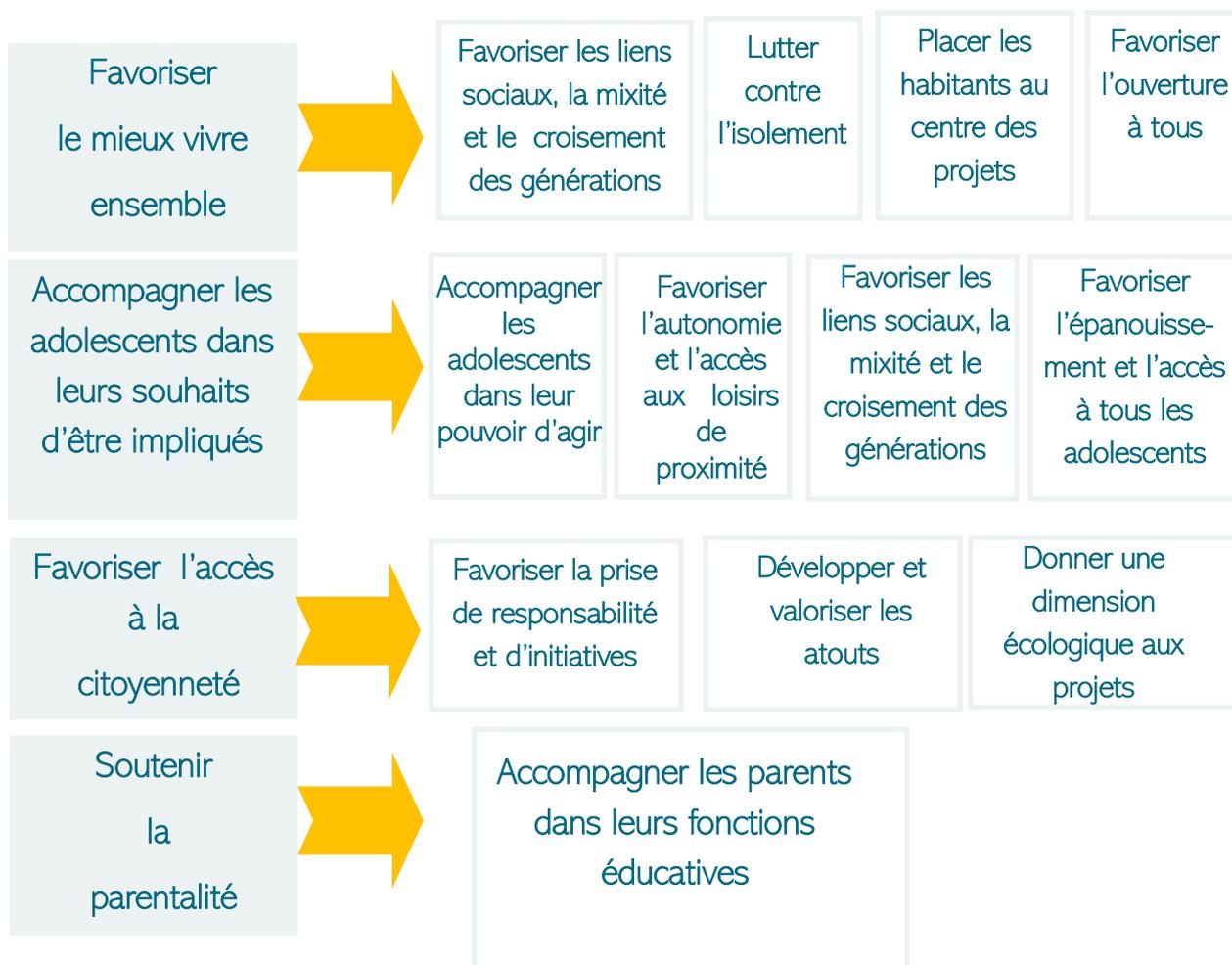
L'accueil de loisirs est l'espace privilégié pour que les jeunes se retrouvent entre eux et puissent discuter de leurs questions d'adolescents avec leurs pairs et les animateurs.

Il s'inscrit comme un outil réunissant les jeunes entre eux, en cohérence avec le projet social global du mixage café, en termes de valeurs et d'objectifs.

## 3-4 Les axes du projet social

Un projet social 2019/2020 a été élaboré, suite à la réactualisation des besoins sociaux réalisée en 2018, aux attentes des usagers jeunes et adultes et aux bilans réalisés sur le fonctionnement du Mixage Café. Ce projet a été travaillé avec les habitants de tout âge.

Les 4 axes retenus



# 4- NOS INTENTIONS EDUCATIVES

## Favoriser les liens sociaux, la mixité sociale et le croisement des générations

Les adolescents ont besoin de se retrouver entre eux pour discuter de leur vie de jeunes et échanger sur leurs préoccupations. Mais c'est aussi en rencontrant l'autre différent, dans son âge, son sexe, sa culture... que l'on s'enrichit. Cet objectif s'inscrit dans la vocation première de l'espace de vie sociale d'être un lieu intergénérationnel où des projets sont menés en favorisant le croisement des générations.

Nous imaginerons des activités qui favorisent la rencontre et l'expression de la diversité.

## Favoriser l'accès aux loisirs de proximité et l'épanouissement des adolescents

La pratique d'activités sportive, culturelle ou de loisirs n'est pas qu'un outil de divertissement ou d'amusement, elle est facteur de bien-être autant physique que psychologique. Elle peut éveiller des passions et développer des savoir-faire. Elle permet de se construire, de prendre confiance en ses capacités et en celles des autres. C'est un moyen pour tester ses limites et les limites de la société. Les activités proposées seront autant de pratiques qui concourront à la construction de la personnalité et au développement de l'estime de soi, éléments indispensables à une socialisation réussie.

## Accompagner les adolescents dans leur pouvoir d'agir

Prendre conscience de son pouvoir d'agir sur sa vie et son environnement permet aux jeunes de se sentir acteurs, réduisant ainsi le fatalisme en développant l'autonomie et la prise de responsabilité. Les accompagner dans leurs projets de jeunes, c'est leur donner l'opportunité de se confronter à l'autre, d'argumenter, de débattre, de rechercher des moyens, de renoncer en développant des capacités d'investissement et de persévérance. C'est aussi apprendre à s'exprimer devant d'autres jeunes et devant des adultes.

## Développer l'écocitoyenneté

La dimension d'écocitoyenneté progresse depuis plusieurs années avec une mobilisation de la jeunesse, désireuse d'agir et d'apporter sa contribution. Dans cette perspective, l'engagement des jeunes implique une appropriation des enjeux liés à l'écologie dans leur environnement quotidien. Elle passe par une sensibilisation à la richesse mais aussi à la fragilité de cet environnement local, qui reflète les problématiques environnementales globales actuelles.

Nous souhaitons proposer des actions qui favorisent la prise de conscience de l'impact de notre mode de vie, et accompagner la recherche de solutions alternatives.

## Impliquer les jeunes dans la vie locale

Il est souvent fait le constat d'une absence des jeunes dans les dispositifs de participation offerts aux habitants. L'Accueil Jeunes doit être un lieu d'apprentissage et d'initiation à la citoyenneté où s'instaurent une relation d'écoute, de dialogue entre les jeunes et différents interlocuteurs afin de concevoir des projets locaux.

# 5- LE FONCTIONNEMENT ET LES MOYENS

## 5-1 l'accueil des enfants et des familles

### 10 à 11 ans

#### *Spécificité du public*

C'est une période d'affirmation identitaire où il oscille entre besoin d'autonomie et besoin de présence de l'adulte. Il développe son sens critique et son sens de la justice. C'est l'émergence du sentiment d'appartenance au groupe.

#### *Rôle de l'équipe éducative*

L'équipe éducative doit plus que jamais être vigilante à la cohérence de l'application du cadre éducatif par les différents animateurs. L'animateur peut être perçu comme un modèle d'identification pour l'enfant. La portée éducative de l'animateur est alimentée par sa cohérence et la bonne relation qu'il a pu construire dans ses échanges avec les enfants. Sa place dans le bon développement de l'estime de soi de l'enfant est importante.

### + de 14 ans

#### *Spécificité du public*

C'est une période de quête identitaire, où l'adolescent doit apprivoiser son corps et s'approprier une nouvelle image de lui-même. C'est aussi le temps de l'opposition et de la révolte notamment avec ses repères familiaux. C'est une période où les liens d'amitiés sont importants, avec des phénomènes d'appartenance à un groupe très marqués. C'est également un moment de grande fragilité émotionnelle, avec des angoisses fortes concernant l'avenir et le monde qui l'entoure et une période sensible où les jeunes peuvent avoir des conduites à risques importantes.

#### *Rôle de l'équipe éducative :*

Travailler auprès d'adolescents demande une grande disponibilité et une grande finesse dans sa posture professionnelle pour parvenir à construire une relation de confiance avec les jeunes.

Pour les animateurs, cette relation passe par une juste distance professionnelle, une constance dans les valeurs éducatives et une grande délicatesse dans la manière d'appréhender les différentes problématiques que rencontre ce public. Il est question de travailler plus en terme d'accompagnement de projet que sur une proposition d'activités préétablies, avec un souci permanent de prévenir les problématiques rencontrées par les jeunes.

### 12 à 14 ans

#### *Spécificité du public*

C'est une période de grands changements morphologiques qui mène l'enfant vers l'adolescence. Et s'il s'agit d'une période d'ouverture sur le monde et la société qui l'entoure, c'est également une période où le regard de l'autre (et notamment de ses pairs) prend une réelle importance ce qui peut le rendre particulièrement influençable.

#### *Rôle de l'équipe éducative*

Il est important que l'équipe éducative soit soucieuse de favoriser, soutenir les initiatives des jeunes.

Les activités proposées doivent permettre d'alterner entre le besoin d'échanger des idées avec des temps de loisirs. Une observation fine des comportements ayant lieu au sein du groupe par l'équipe d'animation permet ainsi de mettre les jeunes en situation de prises de responsabilités, mais aussi de prévenir des situations à risque (alcool, tabac, drogue, isolement, mal être, etc.)

# L'Accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap

L'accès des enfants en situation de handicap aux structures d'accueil et de loisirs est un droit fondamental affirmé dans les conventions internationales et la législation française.

Afin de répondre à ce besoin, le service travaille en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels du Territoire afin de favoriser au mieux l'accueil de ces enfants au sein de la structure. Un protocole d'accueil en trois temps est mis en place afin de faciliter les modalités d'inscriptions aux familles. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## 1 Avant l'accueil

### *Démarches effectuées par les parents :*

- ◆ Les parents accompagnés du jeune sont accueillis lors d'un RDV personnalisé, pour exposer le degré d'autonomie du jeune et analyser ensemble quelles activités et quels accueils peuvent être adaptés.
- ◆ Un document distinct est transmis aux familles afin que les parents puissent exposer les différentes possibilités ou démarches à effectuer en cas de « crises » ou d'urgence. ( protocole d'accueil individualisé.)
- ◆ Dans le dossier d'inscription, les parents précisent les problèmes spécifiques du jeunes, son niveau d'autonomie, et les aspects susceptibles de mettre en danger le jeune ou ses pairs. Un certificat médical est demandé, mentionnant les capacités du jeune à vivre en collectivité et les différentes pratiques, notamment sportives qu'il peut effectuer.

### *Démarches prévues par l'équipe éducative :*

- ◆ Le directeur informe l'équipe pédagogique du trouble du jeune afin que chacun puisse s'adapter, adapter les activités et être informé de la procédure à suivre en cas de besoins ( appel aux parents ou protocole d'urgence).
- ◆ L'équipe veille au bon fonctionnement de la procédure et s'assure de la confidentialité des informations contenues dans le dossier du jeune.
- ◆ L'équipe s'assure en amont de l'accessibilité du lieu de l'animation (facilité d'accès, commodité appropriée etc)

## 2 Pendant l'accueil

### *Démarches prévues par l'équipe éducative :*

- ◆ Le directeur informe les autres jeunes du handicap, en s'assurant de la bonne compréhension et du respect du jeune.
- ◆ L'équipe pédagogique veille que le jeune ait son traitement sur lui en cas de sorties ( en cas d'automédication)
- ◆ L'équipe s'assure tout au long des actions proposées de les réadapter si besoin, pour que le jeune ne se sente pas en difficulté.
- ◆ L'équipe développe l'entraide, la responsabilisation et l'accompagnement en faveur du jeune.

## 3 Après l'accueil

- ◆ L'équipe fait un retour du déroulement de la journée à ses parents.
- ◆ Le directeur fait un point régulier avec l'équipe d'animation pour analyser et évaluer l'évolution du jeune lors de ses présences ainsi que les améliorations à apporter.

# L'accueil des familles

## La notion d'alliance éducative

Elle implique pour les professionnels, de prendre en compte l'enfant dans sa globalité, de faire preuve de non jugement et de bienveillance vis-à-vis de l'histoire et de la culture familiale de chacun.

Si les jeunes ont besoin de se retrouver entre eux pour vivre des temps à eux, les parents ont une place importante dans cet accueil. Nous souhaitons qu'ils s'investissent dans l'organisation des loisirs de leurs enfants.

Le lien et la confiance entre l'équipe et la famille est un élément primordial pour un accompagnement de qualité des jeunes.

→ Le temps de l'inscription est un moment privilégié de rencontres, de discussions entre les parents et le directeur.

→ Au quotidien : Les temps d'arrivée et de départ des jeunes sont des moments favorables d'échange avec les familles.

→ Les temps festifs et accueils spécifiques : Les familles seront associées à la vie de la structure dans l'organisation partagée de temps festifs et de projets spécifiques.

→ Les parents auront la possibilité de rencontrer le responsable de l'EVS, le directeur de l'ACM et/ou les animateurs en sollicitant un rendez vous individuel.

→ Ils seront conviés aux Réunions d'information/préparation lors de la mise en place de certains projets, des rencontres régulières lors de l'avancée des accompagnements de projets.

→ Ils pourront également se porter volontaires en tant que délégués de parents au Conseil de Maison.

→ Ils pourront intégrer la commission qui permettra l'élaboration et le suivi du projet pédagogique.

## Le soutien parental

En contact quotidien avec les familles et les jeunes, l'équipe pédagogique occupe une place privilégiée pour repérer les difficultés parentales. En lien avec les objectifs du projet social de soutien à la parentalité, les professionnels travaillent avec l'ensemble des partenaires territoriaux et mettent en place des projets/actions susceptibles de répondre aux difficultés repérées.

## 5.2 L'organisation des temps d'accueil

Plusieurs tranches d'âge sont concernées par notre accueil : les CM2, les collégiens, les lycéens . Les caractéristiques et les besoins de ces jeunes sont différents. Aussi les modalités de fonctionnement seront adaptées selon le degré d'autonomie. Des créneaux horaires seront définis pour chacun.

L'organisation des différents temps d'accueil des jeunes, (gestion de la vie quotidienne et temps d'animation) seront détaillés au sein du projet pédagogique . Le "contrat" signé entre la structure et les parents au moment de l'inscription précisera les degrés d'autonomie laissés aux jeunes, (par exemple départ autonome du Mixage Café) . Ces degrés pourront varier selon le type d'action (accueil libre, activité...) et l'âge des jeunes.

L'articulation, la complémentarité et les passerelles entre le Centre Zébulon et le Mixage Café ( pour les 10-11 ans ) feront l'objet d'une réflexion commune entre les 2 structures.

Un règlement intérieur sera établi et transmis aux parents et aux jeunes.

→ Pendant les semaines scolaires : l'accueil fonctionne les vendredis soir et certains samedis après midi.

D'autres périodes sont possibles : certains mercredis après-midis, certaines fins de journée au retour du collège et lycée.

→ Pendant les vacances scolaires : des activités sont organisées en journée, d'autres peuvent l'être en soirée en fonction des projets.

Les horaires précis sont validés par le conseil de maison en début d'année ou avant chaque période de fonctionnement, au minimum un mois avant pour permettre une communication aux familles.

### Les accueils libres

Se retrouver, discuter, échanger des idées de projet... ou simplement prendre le soleil... Pas d'activité programmée sur ces horaires et pas d'inscription préalable. Les jeunes peuvent venir un moment, ou l'ensemble de la plage horaire, ils viennent et partent comme ils veulent. La confiance entre parents et jeune est primordiale, les jeunes ont une grande autonomie. Ces temps sont plutôt destinés aux plus grands.

### Les activités organisées, sorties, stages, séjours

Un programme est établi à l'avance et communiqué aux familles. L'inscription est nécessaire et une participation financière est demandée en fonction du coût réel de l'activité. Le nombre de place peut être limité. Les jeunes viennent sur l'ensemble du créneau horaire. Certaines activités peuvent être réservées à une tranche d'âge, d'autres ouvertes à tous.

### Les projets accompagnés

Les animateurs accueillent les envies et projets des jeunes et les accompagnent vers la réussite. L'animateur motive, cadre, organise, facilite... mais le projet ne réussira qu'avec un fort investissement des jeunes.

Ces démarches sont accessibles à tous du CM2 au lycée, c'est la posture de l'animateur qui s'adaptera aux capacités et à la maturité du groupe. Le travail avec les parents est sans doute un des facteurs de réussite de ces projets.

### Les projets intergénérationnels

Dans le cadre des projets du service et des orientations du projet social de l'EVS, une attention particulière est portée sur les projets qui intègrent toutes les générations. Ils permettent aux jeunes de s'impliquer dans des actions participatives et citoyennes, favorisent les échanges et développent les notions de fraternité et de solidarité. .

## 5.3 L'équipe d'animation

Directeur : 50% ETP

Animateur: animateur Bafa 30% ETP

Ces animateurs permanents interviennent , en complément de leur temps de travail dédié aux jeunes, sur des animations tout public proposées par l'EVS. Cette stabilité permet la création de repères pour les jeunes et favorise également les liens intergénérationnels et l'ouverture sur des projets collectifs globaux.

En fonction des projets, d'autres personnels pourront étoffer l'équipe, animateurs BAFA pour des séjours par exemple.

Les autres animateurs permanents du Mixage Café pourront ponctuellement renforcer cette équipe.

Il sera aussi fait appel à des intervenants extérieurs pour étoffer les compétences de l'équipe, intervenants sportifs, parent ou bénévole ayant une compétence particulière par exemple.

Afin de permettre un travail de cohésion et de cohérence au sein de l'équipe, des réunions de travail hebdomadaires sont incluses dans le temps de travail de l'ensemble des agents :

- Une réunion hebdomadaire réunissant l'ensemble de l'équipe de l'EVS
- Une réunion hebdomadaire de préparation pour la spécificité jeunes

### Missions du directeur

Il est garant de la sécurité des jeunes accueillis au sein de la structure. Dans le respect du cadre législatif et réglementaire en vigueur, il a pour mission d'élaborer avec son équipe d'animation un **projet pédagogique** en cohérence avec le projet éducatif, en associant autant que faire se peut les parents et les jeunes.

Il accompagne son équipe d'animation afin de permettre un accueil de qualité et cohérent pour les jeunes. Il est responsable du fonctionnement de la structure ACM et organise la vie de l'accueil dans le respect du règlement de fonctionnement.

### Missions de l'équipe d'animation

Au sein de l'équipe, chaque animateur doit assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés. Il participe à la mise en oeuvre du projet pédagogique, en cohérence avec le projet éducatif dans le cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs.

Avec son directeur, l'équipe d'animation élabore le **projet d'animation** en cohérence avec le sens, les intérêts pour le jeune, l'âge, l'effectif et les valeurs de la structure et veille aux moyens matériels et techniques à mettre en oeuvre afin de garantir son bon déroulement.

## 5.4 Les partenaires

### La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

Dans le cadre de leurs missions, les agents de la DDCS ont à la fois un rôle d'évaluation et de contrôle mais également de conseil à destination des gestionnaires et des équipes de terrain.

### La Communauté de communes SMVIC

Acteur essentiel de la jeunesse, les liens avec les différentes structures jeunes du territoire permettent de travailler en cohérence, développer des projets communs et de mutualiser les moyens et les besoins. Le directeur participe aux groupes de travail des directeurs du Territoire.

### Le Conseil Départemental

Les missions du Département en matière de protection des mineurs et du soutien à la parentalité en font un partenaire essentiel du service.

### La Caisse d'Allocation Familiale (CAF)

Dans son objectif d'aider les familles à concilier au mieux vie professionnelle, vie familiale et vie sociale, la Caisse d'Allocation Familiale porte une attention particulière au temps libre des enfants et des adolescents.

Dans son objectif de favoriser l'épanouissement des adolescents, de permettre une cohérence éducative et de contribuer à favoriser le lien social, la CAF est un partenaire incontournable.

Elle intervient dans la gestion globale de l'Espace de vie sociale et participe à son financement.

### Le Centre de loisirs Zébulon

Dans sa volonté de travailler dans une continuité éducative et de permettre ainsi une transversalité dans l'accompagnement du jeune et de sa famille, l'accueil jeunes travaille en liens étroits avec le centre de loisirs Zébulon, pour favoriser la continuité pédagogique, les passerelles, les échanges et monter des projets communs.

### La Maison des familles

Du fait des activités proposées, la maison des familles est un organisme ressources, notamment pour des adolescents en situation de mal-être ayant un besoin de soutien psychologique.

La Mission locale, le CODASE, la Sauvegarde l'enfance, les écoles sont également autant d'acteurs qui permettent de travailler en cohérence en vue d'apporter à chaque jeune une réponse adaptée.

## 5.5 Les locaux

Les jeunes sont accueillis au Mixage Café : Une maison de 130m<sup>2</sup> en rez de chaussée, accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est entourée d'un parc au cœur du village de Saint Vérand, en face de l'école et à 100m de l'arrêt des cars arrivant du collège et du Lycée. La structure dispose d'équipements : coin détente, cuisine, matériel Hifi, livres, DVD, jeux en kinct, matériel informatique, babyfoot, table de ping-pong, jeux de société, jeux vidéo.

Les différents espaces extérieurs sont accessibles, tables, barbecue, coin détente, jardin... cet espace est clos et sécurisé.

La cuisine (frigo, cuisinière, four...) renforcera la convivialité et pourra être un support à des actions pédagogiques.

Les espaces municipaux pourront être utilisés : city stade, terrain de foot, salle des fêtes, mais aussi chemins et bois environnants.

L'équipe d'animation veillera bien sûr à avoir les autorisations nécessaires et à assurer la sécurité des jeunes.

## 5.6 Les inscriptions et les tarifs

Pour participer, les jeunes doivent s'inscrire et fournir le dossier d'inscription nécessaire.

### Le dossier d'inscription

Celui-ci comprend :

- une fiche de renseignement avec les coordonnées des parents et du jeune
- une fiche sanitaire de liaison dûment remplie par les parents.
- La copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile extra-scolaire
- Le cas échéant, en fonction des activités, d'autres documents sont nécessaires.

### Les Tarifs

Une adhésion annuelle est sollicitée, elle est valable de septembre à août.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les tarifs fixés par le CCAS sont de 8€ pour une adhésion individuelle ou 20€ pour une adhésion famille.

Pour certaines activités, une participation financière pourra être demandée. La participation sera établie au quotient familial, à chaque projet, en fonction de son coût réel.

### La restauration

Il n'y a pas de restauration prévue dans le cadre de cet accueil ; ce sont les familles qui fournissent à leur enfant un repas froid ou un pique-nique (des équipements pour réchauffer sont à disposition sur place). Pour certains projets, des repas sont préparés en commun.

## 5.7 Les déplacements

À ce jour, nous ne disposons pas de véhicule adapté au transport des jeunes.

Des solutions ponctuelles devront donc être recherchées selon les déplacements envisagés : location de minibus, recours à un autocar, transport en commun... Des mutualisations sont imaginables, par exemple avec le centre de loisirs Zébulon ou avec l'intercommunalité.

Le transport des jeunes dans les véhicules des animateurs ou d'autres adultes doit rester exceptionnel et faire l'objet d'une autorisation des parents.

Une réflexion est menée actuellement avec la Municipalité pour l'acquisition d'un minibus partagé entre le Centre de Loisirs Zébulon et le MixAge Café.

## 5.8 Le budget

Dans le cadre du budget global du CCAS voté annuellement, un budget sera attribué à l'accueil de loisirs.

Le directeur de l'ACM en assurera la gestion et le suivi. Il établira les budgets prévisionnels des différentes actions, et engagera, avec l'équipe du Mixage Café, des recherches de financements supplémentaires le cas échéant.

Une demande de PS Jeunes a été faite auprès de la CAF en 2020.

# 6— LA MISE EN OEUVRE ET L'EVALUATION

Cet accueil collectif de mineurs est un des outils du Mixage Café pour mettre en œuvre son projet social. Il est à ce titre piloté par le CCAS.

## 6.1 La Mise en oeuvre

Ce projet éducatif est établi pour une durée de 4 ans. Il fixe les balises d'un chemin éducatif. À travers lui, nous exprimons, en quelque sorte, un « idéal » traduisant nos orientations éducatives et s'adressant à l'ensemble des acteurs. Le projet pédagogique déclinera la mise en oeuvre détaillée, voire technique, des valeurs et des intentions éducatives et sera élaboré par l'équipe pédagogique.

Le règlement intérieur de l'accueil collectif de mineurs sera travaillé en cohérence avec celui du Mixage Café.

## 6.2 Une volonté de démarche participative

Souhaitant favoriser l'implication des jeunes et des familles dans le projet global de l'accueil collectif, un mode de fonctionnement participatif sera travaillé par l'équipe pédagogique.

Plusieurs pistes en réflexion :

→ **Constitution d'une commission Jeunesse** réunissant les délégués de parents et de jeunes, les partenaires ( centre de loisirs Zébulon), institutionnels ( Commission communale enfance jeunesse ) et membres du CCAS.

→ **Mise en place d'une assemblée jeunes** en début d'année scolaire pour recueillir les propositions, les souhaits, les orientations pour l'année à venir.

→ **Intégration des jeunes et des familles** dans l'élaboration du règlement intérieur

## 6.3 L'évaluation

Si la dynamique de projet permet de donner du sens aux actions menées, travailler à leur évaluation devient un acte nécessaire pour vérifier la pertinence des moyens mis en oeuvre. La démarche évaluative engage les différents acteurs concernés par le Projet éducatif, tant bénéficiaires que partenaires en cohérence avec les spécificités des actions éducatives portées sur le Territoire.

→ Une commission annuelle de suivi, composée de parents, d'adolescents, des animateurs de l'ACM, des membres du CCAS et des partenaires sera mise en place pour évaluer les actions réalisées et faire des points d'étape sur les projets.